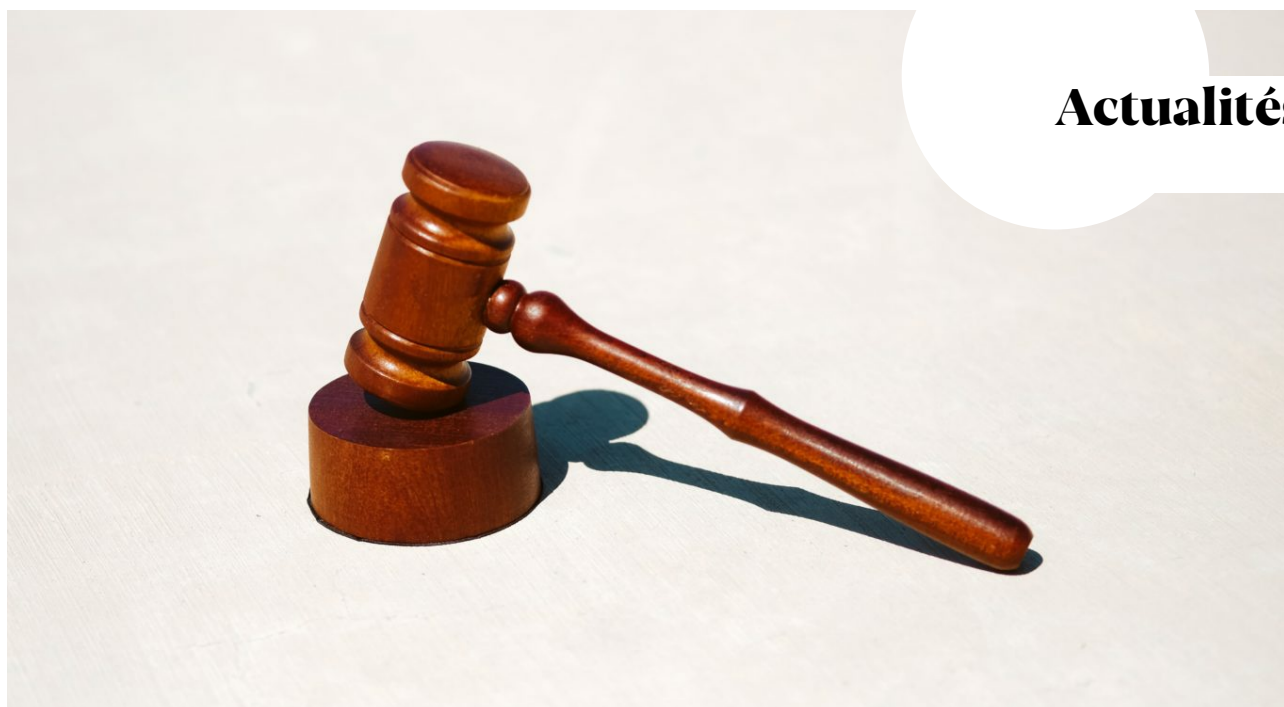


# APEA Hérens

---



**Actualités**

La chambre pupillaire intercommunale d'Hérens est entrée en fonction le 1er janvier 2013 et s'appelle APEA, abréviation signifiant Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte.

Les chambres pupillaires d'Evolène, Hérémece, Mont-Noble, Saint-Martin et Vex sont ainsi dissoutes et regroupées dans cette nouvelle structure.

L'Association des Communes du Val d'Hérens (ACVH) a nommé les 4 membres de base composant cette Chambre. Le(la) juge et le(la) vice-juge de chaque commune assurent le relai entre la population et l'APEA. Les personnes de contact restent donc le(la) juge et le(la) vice-juge de votre Commune.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les autorités judiciaires de votre Commune ou l'APEA Hérens.

## Contact

### **APEA Hérens**

Case postale 41

1983 Evolène

+41 27 565 89 89

